

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

Pertinence des soins : le bon soin, au bon moment, au bon endroit. Les acteurs de santé se réunissent pour en parler.

Marseille, le 4 juin 2018.

Répondre de manière la plus juste possible aux besoins de santé de tous les habitants de la région Paca mais aussi mieux réguler les dépenses de santé lorsqu'elles sont inutiles ou redondantes, tel est l'enjeu de la pertinence des soins, définie comme un axe majeur de réforme par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) s'est engagée précocement sur cette thématique et a établi un diagnostic puis une feuille de route. Un groupe interprofessionnel réunissant professionnels de santé, usagers et pouvoirs publics est créé, c'est l'IRAPS (instance régionale de l'amélioration de la pertinence des soins)

L'ARS Paca en a fait un des leviers de son futur projet régional de santé (PRS) et s'assure en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) du respect des recommandations définies par la Haute-Autorité de santé et les sociétés savantes, dont l'objectif est de diffuser les bonnes pratiques dans les établissements de santé.

La région Paca se caractérise par un taux de recours supérieur au niveau national, sur 70 % du périmètre des actes surveillés par les pouvoirs publics, ce qui représente presque 400 000 actes par an pour notre région en 2017. Des axes prioritaires de travail ont été retenus pour Paca :

- angioplasties et parcours du coronarien ;
- chirurgie bariatrique et parcours de la personne obèse opérée ;
- endoscopies digestives et dépistage du cancer colo rectal ;
- chirurgie du rachis et prothèses du genou.

> Une rencontre inédite en Paca.

L'ARS et l'IRAPS Paca réunissent aujourd'hui autour de la pertinence plus de 150 participants, au centre hospitalier de Montperrin à Aix-en-Provence, les acteurs de santé (responsables d'établissements de santé, professionnels de santé, usagers...) aux côtés de personnalités et experts nationaux et régionaux : Anne-Marie Armanteras de Saxcé (HAS), Dr Martine Guidt (DGOS), Dr Catherine Grenier (HAS),

« Un soin pertinent correspond à un soin dispensé en adéquation avec les besoins du patient et qui doit tenir compte de l'évolution des connaissances et des techniques. Les professionnels de santé ont tendance à percevoir la démarche visant à améliorer la pertinence des soins comme une rationalisation des dépenses. Il s'agit en effet d'une façon d'éviter le gaspillage, en ne réalisant que les actes « utiles » mais ce n'est pas le principal critère. La vraie raison d'être de la pertinence des soins, c'est la qualité et la sécurité des patients. Ainsi, des soins inutiles peuvent faire courir des risques aux patients, c'est vrai pour les médicaments comme pour des actes interventionnels ».

Docteur Sylvia Benzaken, vice-présidente de la CME du CHU de Nice, présidente de l'Instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins Paca.

> Améliorer les pratiques professionnelles afin de développer la qualité des soins.

La conduite de la pertinence repose sur un état des lieux initial qui se base sur un comparatif des pratiques médicales par rapport aux recommandations nationales.

Un atlas des variations de pratiques médicales a été édité en novembre 2016 afin d'illustrer les écarts de pratique entre départements et régions sur un panel de 10 interventions chirurgicales.

Cette photographie des pratiques constitue une alerte qui nécessite analyse et plan d'actions par les professionnels eux-mêmes. Cette journée initiée par l'ARS et l'IRAPS Paca vise à les sensibiliser, les informer et les encourager à s'approprier les thématiques de la pertinence.

Cette journée consacrée à la pertinence des soins constitue un premier jalon important dans notre région vers des pratiques médicales à la fois plus sécures pour les patients et mieux maîtrisées pour la collectivité.





